

Délibération du Conseil municipal

du 27 mars 2023

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 077-217702570-20230327-06_2023-DE



**DATE DE
CONVOCAATION**

20/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle Jean-Marie FINOT en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

EN EXERCICE : 27

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeannine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – Mme Sylvie FOUGERAY – M. Sébastien COSTARD – M. Olivier GANDAR – M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE – M. Jean-Paul BORIE – Mme Clarisse NOEL – Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU – M. Fabrice DELARGILLIERE.

PRÉSENTS : 20

VOTANTS : 24

Pouvoirs : M. Jacques TOUPRY à Georges BACCON – Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET – Mme Brigitte DA SILVA à Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU – M. Jean-Michel LEMSEN à M. Fabrice DELARGILLIERE.

N° 06-2023

Absentes excusées : Mme Rafea LAOUADI – Mme Mélanie GENTILS – Mme Ndeye DIA BRANDONE.

M. Cyril DEBOOSERE a été nommé secrétaire.

**OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION**

**Convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour
les lycées du canton de Dammartin-en-Goële
pour l'année 2022-2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une convention financière du Syndicat Intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële.

En 2022-2023, 3 élèves domiciliés à Lizy-sur-Ourcq fréquentent les lycées Charles de Gaulles de Longperrier et Charlotte Delbo de Dammartin-en-Goële.

Le Conseil Syndical a fixé la participation communale à 200 € par enfant, soit un total de 600 € pour l'année 2022-2023.

Où l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil municipal,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële.

Fait et délibéré en séance, le 27 mars 2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,



Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,

Cyril DEBOOSERE